

Parlons éducation

Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance! *Abraham Lincoln*

La famille et l'école ne sont plus seules à offrir un cadre éducatif à l'enfant. Des lieux d'accueil extra-familiaux et extrascolaires, institutionnalisés ou non, ont aujourd'hui, pour beaucoup d'entre eux, complété ce premier environnement d'apprentissage.

Éducation partagée

Certains affirment que l'éducation des enfants appartient uniquement à la famille. L'école, débarrassée de cette responsabilité, doit selon eux se limiter à leur dispenser les formations nécessaires à de futurs travailleurs. Et, toujours dans cet esprit et en dehors de ces deux milieux de vie, il suffit d'avoir de simples garderies pour les enfants dont les parents ne peuvent s'occuper dans la journée. C'est évidemment un peu court.

Il y a tout d'abord cette réalité; un nombre croissant de familles, dépassées, débordées, décomposées, recomposées, réduites souvent à une seule personne, qui ne sont plus en mesure d'assurer seules même l'éducation première de leurs enfants (par exemple tout simplement saluer, remercier, respecter autrui, s'excuser). L'école et les institutions d'accueil des enfants doivent bien, parfois difficilement parce que tardivement, pallier ce déficit. Cette responsabilité requiert des compétences particulières.

Les enseignants y sont en principe préparés mais cette tâche qui s'ajoute à leur rôle de formateur, empiète dangereusement sur le temps de la scolarisation. Les personnels dans les lieux d'accueil extra-familiaux et extrascolaires sont confrontés aux mêmes exigences de professionnalisme. L'encadrement des enfants qui leur sont confiés va bien au-delà d'une simple surveillance et d'occupation du temps. Car ces institutions sont en outre devenues, comme l'école, des lieux complémentaires d'éducation, d'intégration et de socialisation. Vaste programme.

De plus, l'extra-familial et l'extrascolaire s'étendent encore aux nombreuses activités proposées aujourd'hui aux enfants; dans la pratique d'un sport individuel ou collectif, dans diverses activités culturelles, dans des groupes de jeunesse. Des environnements

multiples et diversifiés qui reposent encore très largement sur des engagements bénévoles d'adultes. Des adultes dont on attend aussi des compétences relationnelles, des capacités d'animation, des aptitudes à stimuler la curiosité, l'imagination et la créativité des enfants qui leur sont confiés, à mobiliser leurs énergies, à développer chez eux la tolérance et la solidarité.

Adaptation et autonomie

Cette multiplication des lieux d'encadrement et d'accompagnement des enfants pose, entre autres, deux interrogations. Il y a d'abord celle de la compatibilité sinon de la cohérence entre les principes d'éducation propres à chacun des milieux concernés (la famille, l'école, les diverses institutions d'accueil extra-familial et extrascolaire). Les messages adressés à l'enfant peuvent être perturbés par d'éventuelles différences de référentiel, des différences en particulier culturelles, confessionnelles et sociales des milieux impliqués. Des échanges réguliers et une forme de coordination entre ceux-ci sont donc recommandés.

Par ailleurs, cet enchaînement continu d'encadrements et de prises en charge, s'il peut favoriser le développement des capacités d'adaptation des enfants, pourrait toutefois perturber leur nécessaire acquisition de liberté et d'indépendance.

Cela dit, il y aura toujours des enfants qui ne pourront pas bénéficier de tous ces services. L'isolement social, culturel ou géographique de certaines familles, la situation financière des parents, des manquements parfois des pouvoirs publics gênent notamment des trous dans le filet de protection et d'accompagnement de la jeunesse. Il appartient à la société tout entière, mais en particulier à l'État et aux communes de faire en sorte que tous les enfants puissent bénéficier en tous lieux des appuis nécessaires à un développement personnel; un développement qui leur permette de devenir des adultes autonomes, créatifs et solidaires, non seulement comme agents économiques compétents mais aussi et surtout comme citoyens engagés.

JEAN-CLAUDE CREVOISIER, ancien conseiller national